

UNCLDC/III/CP/5

12 juillet 2000

FRANÇAIS

ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

**TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

RÉSUMÉ DU PROJET DE PROGRAMME NATIONAL D'ACTION

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

La Tanzanie dans les années 90

Introduction

1. La République-Unie de Tanzanie est un grand pays côtier d'Afrique orientale. Avec un PNB de 210 dollars É.-U. par habitant, elle fait partie des pays les moins avancés du monde. Son économie repose essentiellement sur l'agriculture, qui était à l'origine d'environ 50 % du PIB réel en 1999 et dont provient la majeure partie des recettes d'exportation. Le secteur tertiaire, dont la contribution au PIB avoisine 40 %, est dominé par le tourisme, suivi par les télécommunications, les assurances et les services financiers. L'industrie manufacturière (environ 8 % du PIB) est sous-développée et souffre de diverses carences auxquelles il faut remédier si l'on veut qu'elle puisse contribuer activement au progrès économique de la Tanzanie. En ce qui concerne les ressources minérales (2 % du PIB), de nouveaux investissements dépassant 600 millions de dollars É.-U. devraient conférer à ce secteur une place croissante dans le PIB et les recettes d'exportation. Le PIB de la Tanzanie a augmenté de 3 % depuis 1990.

2. La crise économique des années 80 a eu une influence déterminante. La Tanzanie a entrepris diverses réformes pour stimuler la croissance et le progrès social, axant ses efforts sur l'amélioration de la gestion budgétaire, la restructuration du secteur public, la privatisation d'organismes paraétatiques et la transformation de la fonction publique. À la fin 1989, les résultats semblaient encourageants. La croissance a toutefois été entravée par l'insuffisance de l'épargne intérieure et de l'investissement dans l'infrastructure matérielle, par la vigueur de l'inflation, la fragilité de la balance des paiements suite à la baisse des prix des exportations, les dysfonctionnements des systèmes de commercialisation des produits agricoles et la dégradation constante des services sociaux, en particulier dans le domaine de l'enseignement, de la santé, de l'approvisionnement en eau et de la nutrition.

La situation économique

3. Pendant les préparatifs de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1990), la situation socioéconomique de la Tanzanie, comme celle des autres PMA, a continué à se détériorer. Le pays a alors entamé la deuxième phase de son programme de relance économique (1989/90-1991/92), avec le soutien du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Ce programme avait pour objectif premier la stabilisation de l'économie et l'accélération de la croissance dans des conditions d'équilibre budgétaire interne et externe. Dans cette optique, une loi a été adoptée en 1990 pour créer des conditions favorables à l'investissement. La deuxième phase du programme de relance a donné de bons résultats : les dépenses publiques ont été rationalisées et maintenues à 16-18 % du PIB; la situation budgétaire s'est améliorée puisque l'on est passé d'un déficit global représentant 9 % du PIB en 1985/86 à un excédent de 0,8 % en 1991/92; les réserves en devises de la Banque de Tanzanie, qui correspondaient à deux semaines d'importation seulement en 1985, ont atteint l'équivalent de trois mois d'importation en 1992; le taux de croissance du PIB, négatif en 1985, était proche de 5 % en 1992, et le taux d'inflation a fléchi sensiblement pour revenir à 21,8 %. En outre, l'achat et la commercialisation des produits agricoles ont été libéralisés, un centre de promotion de l'investissement a été créé et une loi sur la promotion et la protection de l'investissement a été promulguée en 1992. Malgré les progrès accomplis pendant cette période, à la fin de 1992 la réforme économique a commencé à marquer le pas. Les recettes fiscales sont tombées

à 10,6 % du PIB alors que les dépenses publiques passaient à 19,7 % en 1992/93, niveau insoutenable. La Tanzanie a continué à souffrir des carences de l'infrastructure ainsi que du manque de compétences, de rigueur et de transparence dans la gestion, et les programmes d'action sociale n'ont pu être menés à bien. Il y a eu une nouvelle flambée d'inflation (plus de 30 % en 1995, contre 21 % en 1991/92). Pour inciter le pays à reprendre les réformes, la majorité des donateurs ont suspendu ou réduit leur assistance financière à la Tanzanie. C'est ainsi qu'en 1994/95 le FMI a suspendu son appui au programme d'ajustement économique.

4. Le premier Gouvernement tanzanien placé sous le signe du multipartisme, qui a été instauré à la fin de 1995, a adopté un programme énergique de relance économique afin d'arrêter la détérioration de la situation et de regagner la confiance des donateurs. Des efforts pour redresser l'économie et la mettre sur la voie d'une croissance durable ont également été déployés à partir de 1995/96, dans le cadre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée, avec le soutien du FMI, de la Banque mondiale et d'autres donateurs. Il s'agissait avant tout de poursuivre et renforcer l'action déjà engagée pour stabiliser la situation macroéconomique, répartir efficacement les ressources, activer la croissance de la production et encourager la participation du secteur privé. Le programme a eu des résultats positifs. En 1997/98, le taux de croissance réelle du PIB a atteint 3,4 %, malgré une baisse de la production agricole due aux pluies provoquées par El Niño. Les progrès de la stabilisation se sont accélérés en 1998/99, le taux d'inflation tombant à environ 7 % en décembre 1999, contre 32 % en 1990. Les recettes fiscales sont passées d'environ 10 % du PIB en 1992/93 à 13,2 % en 1998/99. Bien qu'inférieur à l'objectif fixé, le taux de croissance du PIB est resté positif tout au long des années 90, mais le PIB réel par habitant n'a progressé (faiblement) qu'à partir de 1995, après quatre années de stagnation (1991-1994).

5. Le commerce extérieur (importations et exportations) s'est accru de 14,1 % en moyenne entre 1992 et 1998, passant de 1 714 à 1 955 millions de dollars É.-U. La valeur des exportations est passée de 397 à 588,5 millions de dollars, et celle des importations (f.o.b.) de 1 316 à 1 366 millions de dollars, soit une augmentation de 3,7 %. Les principaux partenaires commerciaux de la Tanzanie sont les pays de l'Union européenne (environ 30 % des importations totales en 1998), le Japon (8 %), l'Afrique du Sud (8 %), l'Inde (6 %), les États-Unis (5 %), les Émirats arabes unis (4 %) et la Chine (3 %). En ce qui concerne les exportations, la part des pays de l'Union européenne a dépassé 36 %, celle de l'Inde 19 % et celle du Japon 7 % en 1998. Les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) entrent pour 11,7 % dans les importations du pays et pour 10,9 % dans ses exportations. À la fin de 1998, la part des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est dans les exportations totales de la Tanzanie représentait 5,5 %, et leur part dans ses importations 6,9 %. Les produits agricoles occupent une place prédominante dans les exportations de biens.

6. Dans les années 90, l'économie est restée tributaire de l'agriculture et ne s'est guère diversifiée. L'industrie manufacturière ne s'est pas développée. Les réformes visant à accroître l'épargne et l'investissement intérieurs n'ont pas porté leurs fruits : la part de l'épargne intérieure dans le PIB est tombée de 12,6 % en 1990 à 2,2 % en 1999, et celle de l'investissement intérieur de 40,8 % à 15,5 %. Après une amélioration des ventes de biens traditionnels et non traditionnels entre 1995 et 1997, les exportations ont marqué un recul en 1999. L'action sociale a dans l'ensemble été peu efficace au cours de la dernière décennie, comme il ressort de divers indicateurs (espérance de vie, indice de développement humain, taux d'analphabétisme, malnutrition).

Les facteurs de développement

7. Dans les années 90, le développement de la Tanzanie a été favorisé par plusieurs facteurs : paix et stabilité, réforme de la politique macroéconomique, du secteur financier, du régime d'investissement et de la politique commerciale, meilleure gestion des affaires publiques, participation plus active de l'État aux réformes, consultations plus étroites avec la société civile, participation accrue des femmes au développement et priorité donnée à l'environnement.

8. Sur le plan extérieur, le renforcement de la coopération avec les partenaires de développement et la participation à des groupements régionaux et internationaux ont eu un effet bénéfique sur le développement de la Tanzanie. Le pays a collaboré activement avec des partenaires multilatéraux et bilatéraux pendant toute la durée des réformes, ce qui s'est traduit notamment par une augmentation des apports d'APD. Depuis sa création en 1997, le fonds pour la réduction de la pauvreté reçoit des contributions croissantes de donateurs bilatéraux, qui se chiffraient à 81,5 millions de dollars É.-U. au début de l'an 2000. Les flux d'IED ont considérablement augmenté entre 1992 et 1999, passant de 3 millions de dollars par an en moyenne pendant la période 1987-1992 à 20 millions en 1993, 150,9 millions en 1995 et à 183,8 millions en 1999. L'IED représentait 13,6 % des investissements en Tanzanie en 1998. En ce qui concerne la coopération régionale et internationale, axée essentiellement sur les avantages économiques, la Tanzanie est membre de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de l'Association des pays riverains de l'océan Indien pour la coopération régionale et du Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Signalons toutefois que la Tanzanie a fait part de son intention de se retirer du COMESA à partir du mois de septembre 2000. Quant aux groupements internationaux, elle est partie à la Convention de Lomé, ce qui lui facilite l'accès au marché de l'Union européenne. Celui-ci absorbe plus de 28 % des exportations tanzaniennes.

Les obstacles rencontrés

9. Les séquelles du colonialisme ont freiné le développement de la Tanzanie, la main-d'œuvre nécessaire faisant défaut. La pauvreté, qui touche environ 50 % de la population, constitue aussi un obstacle majeur. L'agriculture, clef de voûte de l'économie tanzanienne, a un taux de décapitalisation élevé; 12 % seulement des bénéficiaires sont réinvestis. Des pratiques agricoles néfastes ont dégradé l'environnement et la politique suivie n'incite pas toujours les intéressés à agir dans le bon sens. Le sida, qui s'est propagé rapidement, a décimé la population active et ramené l'espérance de vie à 48 ans, faisant également de nombreux orphelins. On estime qu'il y a actuellement 365 malades du sida pour 100 000 habitants (URT 2000). Les maladies dues au manque d'hygiène sont les principales causes de morbidité et de mortalité. La Tanzanie a également été victime de la sécheresse, puis de pluies torrentielles provoquées par El Niño, qui ont dévasté l'infrastructure matérielle dans la plupart des régions et menacé la sécurité alimentaire des villages. Elle accueille des millions de réfugiés, ce qui compromet l'équilibre écologique et provoque une dégradation de l'infrastructure en particulier dans la région des Grands Lacs. Parmi les autres problèmes, on peut citer les obstacles à la mobilisation des ressources intérieures, les carences de la gestion économique et les défauts de conception et d'exécution des programmes. Les efforts concertés qui ont été déployés pour mobiliser les ressources intérieures n'ont guère porté leurs fruits vu la modicité des revenus et le faible taux d'activité, qui limitent l'assiette fiscale. Le manque de formation et des conditions peu propices à la participation du secteur privé ont également entravé le développement. Le taux d'alphabétisation et les compétences sont faibles. Pour essayer d'y remédier, le Gouvernement a,

entre autres, mis en œuvre des programmes généraux comme le Programme de développement de l'enseignement.

10. L'APD est tombée de 1 175 millions de dollars É.-U. en 1990 à 963 millions en 1997. Elle se caractérise par une proportion élevée d'assistance technique, ce qui a d'importantes répercussions sur les sorties de ressources et prive les nationaux de certaines possibilités d'emploi. La dette extérieure de la Tanzanie est insoutenable à tous égards. Elle atteignait 7 301,9 millions de dollars au premier trimestre de l'an 2000. Son service est particulièrement lourd; il absorbe environ 30 % des recettes. Cela a de graves conséquences pour les services sociaux et les programmes de développement. La Tanzanie est marginalisée dans le système commercial international et n'a qu'un accès limité aux marchés. Elle se heurte à des difficultés dans les négociations commerciales multilatérales et a du mal à satisfaire aux règles de l'OMC concernant, entre autres, les notifications - sans parler des problèmes de production, du manque de services d'appui au commerce, du faible niveau technologique et du fait qu'elle est peu rompue à l'exportation, autant de facteurs qui la placent dans une situation désavantageuse. Il est grand temps d'intégrer la Tanzanie, comme du reste tous les autres PMA, dans l'économie mondiale, en admettant ses exportations en franchise et hors contingent.

Programme d'action de la Tanzanie (2001-2010)

11. À l'heure des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, la Tanzanie reste marginalisée dans le commerce mondial, et est écrasée par le service de sa dette et pâtit d'une raréfaction des apports de ressources pour le développement. Les facteurs qui ont freiné sa croissance économique dans les années 90 l'ont emporté sur ceux qui l'ont facilitée. Sur le plan intérieur, elle suit une politique qui semble propice à une croissance durable et à la réduction de la pauvreté. Elle est de ce fait mieux préparée pour la troisième Conférence que pour les deux précédentes. Elle est consciente du rôle primordial de l'agriculture et du secteur tertiaire dans son développement. L'essor de l'agriculture est essentiel pour le progrès économique de la Tanzanie, la création d'emplois, la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Les réformes en cours et la libéralisation du commerce international des produits agricoles devraient déboucher sur une amélioration de l'accès aux marchés mondiaux.

12. La Tanzanie est vivement préoccupée par la marginalisation économique de tous les PMA. Elle considère qu'à la troisième Conférence, pour inverser cette tendance, les pays développés devraient s'engager à soutenir activement l'exécution de programmes propres à faciliter l'intégration des PMA dans l'économie mondiale. L'appui international devrait prendre la forme de mesures concrètes dans le domaine de l'APD, de la dette, du commerce et de l'investissement.

Le programme national d'action de la Tanzanie (2001-2010) s'inscrit dans le plan à long terme établi par le pays (Vision 2025), qui a cinq grands objectifs :

- Une qualité de vie élevée
- La paix, la stabilité et l'unité
- Une bonne gestion des affaires publiques
- Une population instruite
- Une économie compétitive, capable d'engendrer des profits durables et équitablement répartis.

Les objectifs de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté pour 2010 sont les suivants : réduire la pauvreté absolue de 50 %, accroître le rôle du secteur manufacturier, atteindre un taux de croissance économique réel de 8 à 10 %, atteindre un revenu par habitant se situant entre 300 et 500 dollars É.-U., faire passer le taux d'alphabétisation à 90 %, donner à 90 % de la population accès à une source d'eau salubre dans un rayon de 400 m, ramener le taux de mortalité maternelle à 100-200 pour 100 000 naissances vivantes, faire tomber le taux de malnutrition avancée à 2 % (il est actuellement de 6 %), parvenir à un taux de chômage inférieur à 10 %.

13. Pour établir le programme d'action, on a tenu compte des obstacles rencontrés par la Tanzanie dans les années 90 et réfléchi aux difficultés futures, en particulier dans le contexte de la mondialisation. On a également pris en considération les activités à mener à l'échelon national et celles pour lesquelles on aura besoin d'un appui international. Le potentiel de croissance de la Tanzanie réside dans l'agriculture, le secteur manufacturier, les industries extractives, les communications, le tourisme, l'infrastructure et les services d'utilité publique, l'environnement et la gestion durable des ressources ainsi que les services sociaux. L'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) devrait permettre d'améliorer la situation sociale en consacrant davantage de ressources à des secteurs ou activités qui peuvent grandement contribuer à la réduction de la pauvreté et à la mise en valeur des ressources humaines : santé, approvisionnement en eau et enseignement (en particulier augmentation du taux de scolarisation dans les écoles primaires et du taux de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, amélioration de la qualité de l'enseignement, augmentation des effectifs des établissements d'enseignement supérieur, promotion de l'égalité entre les sexes et renforcement de la formation). Si la Tanzanie a été admise en avril 2000 à bénéficier de l'Initiative PPTE, c'est en partie parce qu'elle n'a jamais hésité à mettre en œuvre des réformes économiques rigoureuses.

14. Les politiques et stratégies seront articulées autour de trois grands axes :

1. Création de conditions propices à la suppression de la pauvreté (bonne gouvernance, coordination, participation);
2. Renforcement des capacités grâce à l'adoption de mesures favorisant la croissance économique, l'augmentation des revenus, le développement de l'agriculture, du secteur industriel et du secteur minier, la création de coopératives, le développement de l'infrastructure et la mobilisation des ressources;
3. Action sectorielle pour venir à bout de la pauvreté : développement de l'enseignement, des services de santé, de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène, création d'emplois, protection de l'environnement, promotion du logement.

15. Le développement durable de la Tanzanie et l'intégration du pays dans l'économie mondiale passent avant tout par l'établissement de liens entre l'agriculture et les autres secteurs en vue de diversifier la production et les exportations et de stimuler l'activité manufacturière. Une fois le programme d'action arrêté, il faudra déterminer les ressources nécessaires et fixer des critères pour évaluer les résultats.
